



Avril 2019

# MEMORANDUM

**SLFP Enseignement**

Tél 02.548.00.20  
Fax 02.502.34.44

20, rue du Commerce  
1000 Bruxelles

[www.slpf-enseignement.be](http://www.slpf-enseignement.be)  
[secretariat@slfp-enseignement.be](mailto:secretariat@slfp-enseignement.be)

<b>VALORISATION DES PROFESSIONS ENSEIGNANTES ET ATTRACTIVITÉ (SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, RECONNAISSANCE SOCIÉTALE)</b>	<b>1</b>
<b>CONCERTATION SOCIALE ACTIVE À TOUS LES NIVEAUX</b>	<b>2</b>
<b>REFINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT</b>	<b>2</b>
<b>PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENSEIGNANTS</b>	<b>2</b>
<b>REQUALIFICATION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT</b>	<b>2</b>
<b>FOURNIR AUX MEMBRES DU PERSONNEL LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET INDISPENSABLE À L'EXERCICE DE LEUR MÉTIER</b>	<b>3</b>
<b>FORMATIONS INITIALE ET CONTINUÉE ADAPTÉES</b>	<b>3</b>
<b>RÉVISION DU DÉCRET « INSCRIPTIONS »</b>	<b>3</b>
<b>TENDRE VERS LA GRATUITÉ ET IMPOSER DES PLAFONDS POUR LES FRAIS SCOLAIRES</b>	<b>4</b>
<b>POINTS D'ATTENTION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	<b>4</b>
<b>PAPO</b>	<b>5</b>
<b>ETATS DES BÂTIMENTS SCOLAIRES</b>	<b>5</b>
<b>EVALUATION DES RÉFORMES</b>	<b>6</b>
<b>PRIORITÉS EN LANGUES ET EN INFORMATIQUE</b>	<b>6</b>
<b>CRÉATION DE NOUVELLES OPTIONS</b>	<b>7</b>
<b>RYTHMES SCOLAIRES</b>	<b>7</b>
<b>BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL</b>	<b>7</b>
<b>CPMS</b>	<b>7</b>

## **Principales revendications**

**Le SLFP-Enseignement demande aux responsables politiques de prendre les enseignants au sérieux !**

**Voici nos principales revendications:**

### **1. Valorisation des professions enseignantes et attractivité (salaires, conditions de travail, reconnaissance sociale).**

Objectifs: Enrayer la pénurie

Préserver et donner le goût du métier aux professeurs en place et aux futurs enseignants.

Revoir les conditions de travail (encadrement des institutrices maternelles, moyens humains et financiers pour l'inclusion, revoir la taille des classes et diminuer les regroupements verticaux comme horizontaux opérés dans l'enseignement obligatoire, augmenter les moyens des enseignants travaillant avec un public socialement défavorisé, diminuer la pression bureaucratique et technocrate qui pèse sur les membres du personnel, ...).

Retravailler les programmes scolaires avec/par des acteurs de terrain pour qu'ils soient en réel lien avec la société d'aujourd'hui. Ainsi, l'enseignement prendrait sens auprès des élèves.

Attribuer des salaires plus attractifs en début de carrière.

Revoir le système des pensions inégalitaires pour les femmes car elles n'ont pas souvent une carrière complète.

Prévoir la possibilité de s'occuper de ses enfants ou d'un proche sans que la carrière et la rémunération ne soient impactées.

**2. Concertation sociale active à tous les niveaux.**

Nous demandons que l'avis remis par les organisations syndicales, reflétant la position des membres du personnel, soit réellement pris en compte.

**3. Refinancement de l'enseignement.**

Ce refinancement passe par de grandes mais aussi de petites choses (économie sur l'énergie via des achats groupés entre établissements voisins, par exemple... mise en place d'un plan de réduction des déchets dans chaque établissement scolaire, taux de tva, etc.).

**4. Plan d'accompagnement des jeunes enseignants.**

Eviter que les jeunes ne quittent la profession en début de carrière.  
Première année de la carrière en alternance avec la formation initiale afin que le débutant puisse faire part des difficultés rencontrées sur le terrain et par cette méthode bénéficier de conseils afin d'améliorer immédiatement sa pratique (méthode du praticien réflexif)

**5. Requalification au sein de l'enseignement.**

L'enseignement évolue, les métiers également. Certaines filières disparaissent, engendrant une perte d'emploi chez des enseignants expérimentés. Il est donc nécessaire d'établir un plan de requalification afin de ne pas perdre le potentiel de ces enseignants. Il en va de même pour les membres du personnel de retour après une maladie de longue durée.

## **6. Fournir aux membres du personnel le matériel nécessaire et indispensable à l'exercice de leur métier.**

L'apport récent de 100€ de participation à l'achat de matériel informatique est totalement insuffisant. Il est inadmissible que l'enseignant dépense son argent personnel à des fins professionnelles (livres, matériel didactique, consommables, etc.)

## **7. Formations initiale et continuée adaptées.**

La formation initiale doit permettre aux jeunes enseignants de se sentir outillés devant une classe.

La formation continuée doit être de qualité et adaptée aux besoins des enseignants (différenciation, organisation apprenante, nouvelles technologies, ...) avec une offre renouvelée régulièrement.

Nous demandons une automatisation du remplacement des membres du personnel en formation.

## **8. Révision du décret « inscriptions »**

Le SLFP-Enseignement s'est toujours insurgé contre le décret « inscriptions » et au fil des années, le décret en place montre bien qu'il n'a pas atteint son objectif de mixité sociale.

La définition des critères doit être établie par bassin et ne doit pas être uniforme pour l'ensemble du territoire. Les critères des zones rurales ne peuvent pas être les mêmes que ceux des zones urbaines. Il est impératif de mettre en place une évaluation claire du décret par rapport aux résultats qu'il devait produire.

## **9. Tendre vers la gratuité et imposer des plafonds pour les frais scolaires.**

Malgré la législation, on en est encore loin !

Il est inadmissible que des enfants doivent payer pour manger leurs tartines à l'école. Pendant la journée scolaire, il est également inconcevable que les surveillances soient financées par les parents ou assurées par des enseignants non-volontaires.

## **10. Points d'attention pour l'enseignement supérieur**

° Renforcer le financement de l'enseignement supérieur en mettant fin au système de l'enveloppe fermée de manière à pouvoir répondre aux besoins de manière plus réactive. Depuis de très nombreuses années, les établissements d'enseignement supérieur connaissent un définancement car chaque année, le nombre d'étudiants inscrits augmente alors que le montant alloué n'évolue pas, hors indexation.

° Prendre des mesures décrétales qui assureront une meilleure répartition de la charge des enseignants en HE et ESA entre les deux quadrimestres. On demande actuellement aux enseignants d'assurer leurs activités d'enseignement sur un nombre beaucoup plus réduit de semaines d'activités d'apprentissage que sous la précédente législation (Décret Bologne). La charge d'enseignement est mal répartie entre les deux quadrimestres. Souvent cette surcharge entraîne un épuisement, lequel va se traduire par une augmentation des absences pour maladies (burn-out). On sait qu'un épuisement n'arrive pas du jour au lendemain et que malheureusement il n'est pas accompagné par des mesures qui permettraient une récupération optimale (créer des congés à temps partiel plus accessibles et moins pénalisants, créer des groupes d'encadrement spécialisés dans le burn-out des enseignants).

° Renforcer le cadre administratif au sein des établissements d'enseignement supérieur, vu l'accroissement considérable de la charge

de travail engendré par la mise en œuvre du décret Paysage du 7 novembre 2013 et de ses arrêtés d'exécution. L'inflation exponentielle du nombre de P.A.E. (programme annuel de l'étudiant) qui doivent être gérés par les services administratifs, les modifications trop nombreuses des règles en vigueur, les exigences croissantes dans la gestion des données statistiques et des données comptables, les nécessités d'adaptation des logiciels de gestion entraînent un surcroît de travail du personnel administratif et logisticien. Les établissements d'enseignement ne peuvent répondre à ces besoins nouveaux en constante augmentation par de nouveaux engagements, car le système de l'enveloppe fermée les en empêche.

° Renoncer aux décrets spéciaux qui empêchent toute concertation avec les organisations syndicales représentatives des personnels.

° Veiller à une plus grande transparence et un plus grand équilibre entre les différents réseaux. Depuis 1996 aucun recensement des différents moyens financiers consacrés aux établissements d'enseignement supérieur n'a été effectué.

° Assurer une plus grande transparence dans la gestion du cadre du personnel ouvrier du réseau WBE et permettre aux HE et ESA du réseau WBE d'en assurer la gestion à l'instar de ce qui existe pour le personnel enseignant et personnel administratif.

## 11. PAPO

Cette catégorie de personnel a autant besoin d'une réelle reconnaissance que les enseignants ainsi qu'une revalorisation salariale adaptée. Ils font partie intégrante du monde scolaire.

## 12. Etats des bâtiments scolaires.

**Enfants et enseignants doivent être accueillis dans un milieu « digne ».**

Entretien convenable des bâtiments existants, sanitaires, espaces de récréation, déclaration formelle de l'insalubrité de certains bâtiments, ...

Maintenir les petites écoles (l'école représente la vie d'un village) et ouvrir de nouvelles écoles si besoin (démographie, écoles à taille humaine).  
Puisque l'allongement du tronc commun garantit selon le Pacte d'Excellence une formation polytechnique de qualité, nous demandons une augmentation du nombre de Centres de technologie avancée ainsi qu'un matériel technique et professionnel adapté dans les établissements scolaires afin que l'offre corresponde à ce qui est annoncé dans le Pacte.

### **13. Evaluation des réformes.**

Réaliser des enquêtes auprès des enseignants, en collaboration avec leur organisation syndicale afin de connaître leur avis et/ou leurs propositions concernant les réformes précédentes. Tenir compte de ces avis afin d'amender, d'améliorer ou de supprimer certaines réformes.

Sans ce passage par le terrain, le Code de l'enseignement ayant pour but de simplifier toute la législation y afférente pour les acteurs de l'enseignement n'atteindra pas son objectif.

De plus, les actes administratifs sont de plus en plus nombreux tant pour les enseignants que pour les directions. Une aide réelle est indispensable à ce niveau afin que le volet administratif ne prenne pas le pas sur le volet pédagogique dans les établissements scolaires.

### **14. Priorités en langues et en informatique.**

Pour construire l'Europe de demain, il est indispensable que ses acteurs puissent communiquer et c'est pour cela que la connaissance des langues est, pour nous, primordiale.

Au 21<sup>e</sup> siècle, le numérique a une place capitale dans notre société et pour en faire partie, une formation approfondie dans ce domaine est



essentielle tant pour les élèves (codage) que pour les enseignants (apprentissage et remise à niveau).

### **15. Création de nouvelles options**

Le climat est en enjeu citoyen important. La création d'options dans le qualifiant ayant trait aux énergies renouvelables est incontournable.

### **16. Rythmes scolaires**

Ils doivent être plus adaptés à la réalité actuelle.

Nous privilégions la proposition 7 semaines de cours/2 semaines de congé qui respecte mieux le rythme des enfants.

Le nombre de jours d'école reste identique ce qui n'implique donc aucun problème pour le secteur HORECA puisque les dates des périodes sont modifiées mais pas le nombre.

L'offre du parascolaire doit être adaptée à ce nouveau découpage.

### **17. Bien-être au travail**

Couler dans un texte légal le droit à la déconnexion.

### **18. CPMS**

La nécessité de revoir l'implémentation de la réforme des CPMS dans le cadre d'une enveloppe « ouverte » et non « fermée » ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.